



Gries'Infos

www.gries.eu

N° 43 Avril 2019

Nettoyage de printemps



ACTUALITES



VIE SCOLAIRE



ASSOCIATIONS



EVENEMENTS



Le mot du Maire

Chers Griesoises et Griesois,

Le printemps est arrivé, symbole du renouveau et de jours meilleurs. Au niveau national, ce printemps 2019 marque la fin de la période du Grand Débat. Dans ce contexte de tension sociale, nous entendons souvent « Espérons que cela serve à quelque chose ». Les réponses seront-elles à la hauteur des attentes ? Mais peut-on tout vouloir et son contraire ?



Il faut reconnaître que cette possibilité donnée à tout un chacun de s'exprimer est totalement inédite. On ne peut pas condamner et être dans la contestation permanente sans apporter sa contribution.

Une évidence, l'avenir de notre pays n'est certainement pas dans la violence et les débordements haineux et xénophobes que nous vivons depuis 4 mois.

Les solutions ne se trouveront que dans l'écoute, le dialogue, la dignité, l'ordre et le respect de nos institutions.

Cette nécessité de renouer avec l'écoute et la concertation redonne toute son importance aux collectivités locales proches du terrain et des préoccupations concrètes de nos concitoyens.

Nous avons conscience que nos communes sont en pleine mutation et nous nous devons de relever ces nouveaux défis qui nous interrogent sur nos capacités à vivre et à agir ensemble.

Parmi les revendications majeures de ce grand débat figure la trop forte pression fiscale imposée à nos concitoyens. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes locales en 2019 et ceci pour la seconde année consécutive.

Vous trouverez toutes les informations relatives à la vie communale dans ce « GRIES Info » et je remercie l'ensemble de l'équipe communication pour son engagement.

Le dimanche 26 mai, auront lieu les élections européennes.

En tant qu'Européens, nous sommes confrontés à de nombreuses problématiques, de la crise migratoire au changement climatique en passant par le chômage des jeunes et la protection des données privées. Nous vivons dans un monde de plus en plus mondialisé et compétitif. Le référendum sur le Brexit a montré que l'Union européenne n'est pas un projet inébranlable. Beaucoup considèrent la démocratie comme acquise, pourtant celle-ci ne cesse de se fragiliser.

C'est pour cela que je vous engage à participer au vote, afin de pouvoir décider tous ensemble dans quelle Europe nous voulons vivre. Parce que cette fois, il ne suffit pas d'espérer un avenir meilleur : c'est à chacun d'entre nous de prendre ses responsabilités.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de Pâques, entourés de vos proches.

Scheeni Oschtere in àlle !

Eric HOFFSTETTER
Maire





Finances communales



Approbation du Compte Administratif 2018

La commune est tenue de rendre compte chaque année des opérations budgétaires qu'elle a exécutées lors de l'exercice précédent. Les résultats de cet exercice sont la preuve d'une gestion saine qui se traduit par un budget d'exécution fidèle aux prévisions budgétaires.

Le Compte Administratif de l'année 2018 a été approuvé à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 02 avril 2019. Les économies réalisées par la commune, notamment en dépenses de fonctionnement, ont permis de dégager un excédent de fonctionnement de 270 816 €. L'excédent important en matière d'investissement est lié aux travaux de la mairie, et au déblocage d'un emprunt en fin d'année 2018, rapidement utilisé pour financer l'avancement des travaux.

	Réalisé 2018	
Section de fonctionnement		
Dépenses	1 557 749.92 €	Dont 30 000 € report 2017
Recettes	1 828 565.65 €	
<i>Excédent</i>	<i>270 815.73 €</i>	
Section d'investissement		
Dépenses	645 713.39 €	Dont 85 574.84 € report 2017
Recettes	1 280 638.71 €	
<i>Excédent</i>	<i>634 925.32 €</i>	
Excédent total	905 741.05 €	

Vote du budget primitif 2019



Le budget primitif 2019 a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de la séance du 02 avril 2019. Après analyse et explications, au vu des efforts de la collectivité sur la baisse continue des dépenses de fonctionnement et les recettes escomptées, la commune a décidé de ne pas augmenter en 2019 les taux d'imposition des taxes locales.

Le Budget 2019 d'un montant total de **3 788 188.93 €** s'équilibre en recettes et en dépenses, et se décompose comme suit :

Section de fonctionnement	1 718 134.00 € (<i>dépenses et recettes</i>)
Section d' investissement	2 070 054.93 € (<i>dépenses et recettes</i>)



Les dépenses d'investissement 2019

L'année 2019 verra la fin des travaux de restructuration de la mairie et la construction d'une annexe, locaux qui devraient être opérationnels au plus tard à l'automne. Différents autres travaux importants sont prévus comme le réaménagement et la sécurisation de l'entrée de la bibliothèque municipale ou encore la construction d'un hangar près des ateliers municipaux.

Vous retrouvez sur notre site Internet sous la rubrique « Municipalité », « procès-verbaux des conseils municipaux » **une note de présentation brève et synthétique** du budget primitif 2019, avec tous les types de dépenses et de recettes dans les deux sections.

Travaux 2019

Différents travaux d'investissement sont prévus au budget 2019, dont :

- ♦ l'aménagement de l'entrée de la bibliothèque municipale et de l'école maternelle,
- ♦ la construction d'un hangar de stockage de matériel aux ateliers municipaux,
- ♦ divers travaux d'aménagement et d'équipements dans plusieurs bâtiments communaux, dont le remplacement des luminaires au court de tennis couvert,
- ♦ la poursuite des travaux de la mairie et de la construction de l'annexe.



Installation d'un hangar aux ateliers municipaux



Aménagement de l'entrée de la bibliothèque et de l'école maternelle

Circulation chemin de Kurtzenhouse

Par arrêté municipal du 18 juillet 2018, la circulation des véhicules a été interdite dans les deux sens sur le chemin de Kurtzenhouse, entre les communes de Gries et Kurtzenhouse, au lieu-dit « Zwellweg ».

Cette décision a été motivée pour assurer la conservation du chemin, la tranquillité et la sécurité des promeneurs.



Cette interdiction de circulation ne s'applique pas aux engins agricoles, aux cyclistes et aux propriétaires ou exploitants des parcelles riveraines. Cette interdiction a été signalée aux usagers par des panneaux réglementaires mis en place par la commune de Gries, qui ont été malheureusement et à plusieurs reprises détériorés et/ou enlevés volontairement.

Suite à ces actes délictueux, plusieurs dépôts de plaintes ont été effectués par la commune à la Gendarmerie et des enquêtes sont en cours.

Malgré cette interdiction de circulation, force est de constater que des automobilistes empruntent cet axe de circulation pourtant interdit, souvent à des vitesses excessives. La Gendarmerie a été informée de ce problème, et des contrôles réguliers ont été/seront entrepris sur cet axe, avec des risques de sanctions pour les contrevenants en cas de non-respect de cet arrêté.



En allant vers Kurtzenhouse



En venant de Kurtzenhouse



Nous remercions donc tous les automobilistes de bien vouloir faire preuve de civisme et de respecter la réglementation en vigueur.

Nettoyage de printemps

Avec l'arrivée des beaux jours, les arbres se parent de leurs fleurs et feuilles pour le plaisir de nos yeux.

Pour aider la nature à retrouver encore plus de splendeur, la commune a convié les bénévoles pour le traditionnel « Osterputz ».

150 bénévoles se sont ainsi retrouvés à Gries à l'Espace « La Forêt » le samedi 23 mars 2019 sous un ciel bleu et un soleil radieux.



Cette action citoyenne mobilise les élus, les agents communaux, les membres des associations locales venus en nombre cette année, les militaires du 54^{ème} Régiment de Transmissions et les habitants volontaires.



Les enfants ont répondu nombreux à cet appel citoyen, c'est probablement la meilleure des sensibilisations.

Certaines personnes ignorent encore la réglementation et les règles pourtant simples de civisme en polluant leur environnement. Equipés de gilets fluos, de gants et de sacs poubelles pour le tri, les bénévoles ont traqué canettes, bouteilles en verre et en plastique mais aussi papiers, couches, déchets alimentaires, mégots sur le ban communal.

Certes, la quantité de déchets ramassés était un peu moindre que les années précédentes mais uniquement parce que le personnel communal parcourt régulièrement forêts, chemins et routes traversant la commune.

La municipalité rappelle que les dépôts sauvages sont interdits en vertu de la loi du 15 juillet 1975 et passibles d'amendes. Se débarrasser des déchets est un comportement inadmissible et irresponsable, pollue sols, eaux et air et dégrade la beauté des paysages.



Après l'effort, tous les participants se sont retrouvés à la salle des fêtes autour d'un déjeuner offert par la commune dans une ambiance conviviale.

Vente de bois



Vente de bois aux enchères
vendredi 06 septembre 2019 à 20 h
à la salle des Fêtes de l'Espace « La Forêt »





Après la phase très importante d'enquête publique qui a eu lieu en début d'année, avec plusieurs permanences du Commissaire-Enquêteur, le

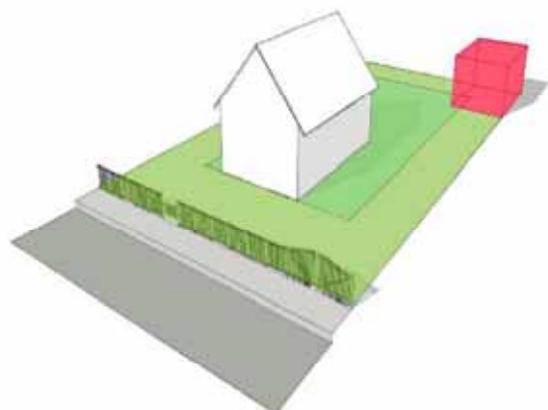
Plan Local d'Urbanisme (PLU)

de Gries a été approuvé par le Conseil Municipal lors de la séance du 02 avril 2019.



Le rapport définitif avec les conclusions du Commissaire-Enquêteur sur les demandes des administrés est tenu à disposition du public à la mairie et sur notre site internet (*rubrique « Municipalité », « PLU »*) pendant une durée d'une année.

Vous y trouverez également le nouveau zonage et le règlement qui entreront en application à partir de mi-mai 2019.



L'approbation du PLU constitue l'aboutissement de nombreuses années de travail de réflexion, d'études et de concertation menés par les élus et les bureaux d'études auprès des habitants, des exploitants agricoles, des partenaires institutionnels, ...

Création d'un point Service « La Poste Relais - Commerçant »

Dans un environnement en constante évolution et en concertation avec la Commune, la Poste va repenser sa présence à Gries et son offre de services pour répondre au mieux aux attentes des clients.

C'est ainsi qu'au courant du mois d'août, les services de La Poste seront transférés au SPAR.



Les clients pourront avoir accès à l'essentiel des services de La Poste 7j/7, sur une plage horaire élargie :

- ↳ du lundi au vendredi de 8h à 19h30,
- ↳ le samedi de 8h à 19h,
- ↳ le dimanche de 9h à 12h.

Les habitants pourront y déposer et retirer leurs colis et lettres (*y compris recommandés*), acheter des enveloppes Prêt-à-Poster, des emballages Colissimo et des produits philatéliques (*timbres, carnets*).

Les clients pourront bénéficier de l'offre de réexpédition, de la garde du courrier et de l'abonnement mobilité.

Le retrait d'espèces sera possible pour les titulaires de compte courant postal et de livret A « Post-épargne » à titre de dépannage, limité à 150 € par période de 7 jours consécutifs et par compte.

Avec l'ouverture de « La Poste Relais-Commerçant » en partenariat avec le Supermarché SPAR, la Poste adapte sa présence dans la commune et simplifie la vie des habitants et de la clientèle de passage.

Transformation du local de la Poste

Suite au transfert des services de la Poste au SPAR, la commune envisage de transformer et d'aménager le local en un espace « jeunes », lesquels seront encadrés par l'animation jeunesse de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.



Des agents à votre service, au quotidien

La commune de GRIES emploie 13 agents municipaux ainsi que 10 professeurs de musique, sous la direction de M. Jean-François SARRAS, Directeur Général des Services. Ceux-ci œuvrent au quotidien au service des habitants et remplissent diverses missions de service public.

Un zoom sur ces agents et leur service vous sera présenté dans les prochains bulletins municipaux, afin de bien comprendre leurs missions.



Dans ce numéro, présentation de l'équipe « administrative » qui se compose de :

- **M. Jean-François SARRAS**, Directeur Général des Services

Missions principales :

- Relations avec les élus : organisation des conseils municipaux, veille juridique et réglementaire, stratégie financière et fiscale, optimisation des moyens,
- Relations avec les agents : coordination des services, gestion du personnel, management des équipes, optimisation des moyens,
- Relations avec les partenaires institutionnels et associatifs.

- **Mme Carine STURNY**, Responsable des Affaires Générales (*en haut à gauche sur la photo*)

Missions principales : suivi des budgets, gestion des marchés publics, ressources humaines (*paie, carrières, formation*), suivi du CCAS, organisation des manifestations, communication (*bulletin municipal, site Internet*).

- **Mme Corinne KAMMER**, Agent administratif (*en bas à gauche sur la photo*)

Missions principales : comptabilité, instruction des dossiers d'urbanisme, suivi des élections, gestion du cimetière communal, suivi des contrats de maintenance des bâtiments.

- **Mme Lauranne HIRTZ**, Agent d'accueil (*en bas à droite sur la photo*)

Missions principales : accueil physique et téléphonique, secrétariat, état-civil, communication, gestion du planning des salles de l'Espace « La Forêt », inscriptions aux écoles.



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi et mercredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h

Jeudi de 14h à 18h

Vendredi de 8h à 12h
et de 14h à 17h

Mairie de Gries
56, rue Principale
67240 GRIES
Tél. 03 88 72 42 62
mairie-gries@wanadoo.fr
www.gries.eu

Rappel des réglementations en vigueur

Celles-ci encadrent les droits individuels au nom de l'intérêt général et du bien-être commun. Les accepter, c'est respecter l'autre, se sentir concerné par la vie publique et participer ainsi à une meilleure qualité de vie pour tous. Chacun d'entre nous se doit d'être responsable dans ses relations avec ses voisins et son environnement.

Entretien de la voie publique

Les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer, au moins une fois par semaine, les trottoirs, les rigoles et les rues devant leur propriété. L'enlèvement des mauvaises herbes est également compris dans ce nettoyage. De même, il est recommandé de couper les branches qui débordent sur les trottoirs.



Troubles de voisinage



Les infractions au bruit de voisinage sont réprimées par les articles R 1337-6 à R 1337-10 du Code de la Santé Publique.

Principe général : sont interdits, de jour comme de nuit, sur le territoire de la commune, tous bruits particulièrement gênants causés sans nécessité ou dus à un défaut de précaution, susceptibles de porter atteinte à la santé ou à la tranquillité du voisinage.

Propriétés privées :

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions et toutes dispositions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant d'appareils de radiodiffusion ou de reproduction sonore, d'instruments de musique, d'appareils ménagers ainsi que de ceux résultant de pratiques ou d'activités non adaptées à ces locaux.

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques sont interdits les dimanches et jours fériés, selon arrêté municipal du 09 décembre 1999. Toute infraction peut être sanctionnée par des contraventions.

Salubrité publique

Il est interdit de laisser les chiens ou tout autre animal domestique souiller la voie publique et ses dépendances, et notamment les caniveaux, trottoirs et places publiques, les pelouses, plates-bandes et allées des espaces verts et jardins publics et les aires aménagées pour les jeux des enfants.

Les propriétaires et gardiens d'animaux sont tenus de débarrasser les déjections immédiatement par tout moyen approprié. Des sachets plastiques « Toutounet » sont disponibles à la mairie et à l'Espace « La Forêt ».



Occupation du domaine public

L'arrêté municipal du 10 mai 2012 interdit à toute personne de faire du feu, d'allumer un barbecue, de consommer de l'alcool ou toute substance interdite par la loi sur l'ensemble du domaine public de la Commune à toute heure du jour comme de la nuit.

Incinération des végétaux

Le brûlage à l'air libre de déchets verts est interdit. Conformément à la circulaire du Ministère de l'Ecologie du 11 février 2014 et en complément de celle du 18 novembre 2011, les feux de jardins et le brûlage de déchets verts à l'air libre sont formellement interdits toute l'année. Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants nocifs pour notre santé.



Joies et peines en 2018

Naissances

Lucile KOCH

06 février 2018

Marie ALBERT

11 février 2018

Castiel KAPPE

22 février 2018

Baptiste KNITTEL

28 février 2018

Joséphine BOEHLER

07 mars 2018

Timothé PFIRSCH DAVIDSON

08 avril 2018

Zoé FAULLUMEL

16 avril 2018

Killian SPERNAU

18 mai 2018

Jules VANDUCH

10 juin 2018

Juliette TROEHLER

15 juillet 2018

Malory GIJON

19 juillet 2018

Shanna HEINTZ

30 août 2018

Adèle NIMMLER

11 septembre 2018

Lucile SINGER

17 septembre 2018



Zeynel HIEBEL UGUR

20 septembre 2018

Elyo DOST

21 septembre 2018

Elliott PRENEY

30 septembre 2018

Anna FRITZ

08 octobre 2018

Arnaud KUHN

19 octobre 2018

Mariages

Hervé MAUKE & Eugénie ROUPRICH

Samedi 14 avril 2018

Guillaume METZGER & Julianne BURGER

Vendredi 04 mai 2018

Olivier ECKERT & Amandine PEDUZZI

Samedi 05 mai 2018

Michel HELMLINGER & Katia UMECKER

Vendredi 08 juin 2018

Olivier SAENGER & Leslie GASS

Samedi 23 juin 2018

Serge CORNEE & Mireille WERNERT

Samedi 07 juillet 2018



Mike MULLER & Alexandra PROVANG

Samedi 21 juillet 2018

Jérémie FAULLUMEL & Alexie OPPENHAUSER

Jeudi 02 août 2018

Nicolas RINIE & Justine VALET

Vendredi 17 août 2018

Alexis ARON & Jessica PAUL

Samedi 25 août 2018

Gaëtan RIEDINGER & Marie GOTTRI

Samedi 15 septembre 2018

Julien HEINTZ & Magali WICK

Samedi 13 octobre 2018

Décès

Ernest RUDY

02 janvier 2018 - 86 ans

Astride LUX

24 janvier 2018 - 65 ans

Daniel OSTER

20 février 2018 - 60 ans

Denis GUILLAUME

23 février 2018 - 66 ans

Jean-Marie WILK

07 mars 2018 - 84 ans

André GOUA

10 mars 2018 - 89 ans

Colette HICKEL née SCHERER

13 mars 2018 - 81 ans

Detlef WRUBLEWSKI

14 mars 2018 - 64 ans

Berthe MEISSNER née ZIEGLER

18 mars 2018 - 97 ans

Henri HAAG

28 mars 2018 - 80 ans

André FUHRMANN

07 avril 2018 - 71 ans

Anni BARBIER née KREBS

11 avril 2018 - 68 ans

Caroline LORENTZ née KIEFFER

30 avril 2018 - 93 ans

Etienne BRESTENBACH

04 mai 2018 - 65 ans

Marc HUMMEL

04 juin 2018 - 59 ans

Mathias NIEDERPRUM

12 juin 2018 - 82 ans

Pierre IFFER

27 juin 2018 - 66 ans

Georgette QUINZLER née PFRIMMER

08 juillet 2018 - 84 ans

Jeanne BARTHOLOME née BUTSCHER

31 juillet 2018 - 85 ans

Georges LUTZ

03 août 2018 - 86 ans

Richard GRATHWOHL

01 septembre 2018 - 54 ans

Marcelline HAUKE née WERNERT

03 septembre 2018 - 87 ans

Odile REEB née ROEHLLY

15 octobre 2018 - 86 ans

Mariette SUSS née BERGER

22 octobre 2018 - 84 ans

Alphonse CLADY

30 octobre 2018 - 68 ans

Liliane HOFF

1er novembre 2018 - 68 ans

Albert BAPST

06 novembre 2018 - 77 ans

Charles KAHL

07 novembre 2018 - 85 ans

Marie JESEL née LIENHARDT

15 novembre 2018 - 93 ans

Armand JESPERE

10 décembre 2018 - 89 ans

Raymond KLEINMANN

10 décembre 2018 - 76 ans

Marthe JUND née RAPP

25 décembre 2018 - 90 ans



Grands anniversaires

Pour leur anniversaire, les élus ont eu le plaisir de présenter les meilleurs vœux de la municipalité à :



80^{ème} anniversaire



Marguerite HOLLENDER
née ARBOGAST
née le 12 février 1939

André MARTINI,
né le 28 février 1939
Anneliese MEEDER née ROTH,
née le 11 mars 1939
Pierrette OTTMANN née GASSNER,
née le 12 mars 1939
Yvonne MEISSNER née WOLFHUGEL,
née le 27 mars 1939
René KNAPP,
né le 30 mars 1939
François HEITZ
né le 24 avril 1939

85^{ème} anniversaire

Marguerite KERN née HOFF, née le 22 janvier 1934
Gérard LEMAITRE, né le 24 janvier 1934
Lydia JUNG née FUHRMANN, née le 07 février 1934
Suzanne IFFER née LORENTZ, née le 05 avril 1934
Marlise LAEUFER, née le 18 avril 1934



90^{ème} anniversaire



Prosper JUND
né le 05 janvier 1929



Jeanne SPINNEWYN née
ZIEGLER
née le 06 mars 1929



Noces d'Or (50 ans)

Epoux Marie-France et Georges HAMMER, mariés le 14 février 1969
Epoux Jocelyne et Marcel DESVERNOIS, mariés le 12 avril 1969



Fêtes et Cérémonies

Remise des prix du concours communal des maisons fleuries 2018

La remise des prix du concours communal des maisons fleuries à Gries a permis d'honorer les habitants qui participent à l'embellissement du village grâce aux fleurs.

Félicitations aux lauréats !

1^{ère} catégorie : maison avec jardin

Berthe BAPST, Robert HUTTEL, Christophe LORENTZ, Pierrette KRUTH, Jean-Claude STOECKEL, Georges SCHWEICKART, Pierre ZIPPER, Gilbert HOHWALD, Georges REMPP, René KRAENNER, Jean-Claude BIERLING, Michel KAPFER, Christian FOEHRENBACHER, Marthe WABNITZ, Fabrice GUYAU, Claude WIEDEMANN, Jean-Claude GOEHLINGER, Robert KUPFERLE, Jean-Paul BURKARDT, Gilles MAECHLING, Robert GASS, Gérard HEYMELOT, André KERTZINGER, Robert JUND, Charles OTTMANN, Denis BENARBIA, Jean-Michel LAEUFER, Georges WERNERT

2^{ème} catégorie : maison seule

Roland JUND, Eugène JUND, Patrice EON

3^{ème} catégorie : Restaurants, commerces

Restaurant « Au Kehrhof », Garage HERRMANN



Cérémonie de la Fête de la Victoire

Mercredi 08 mai 2019 à 10h45

au Monument aux Morts

Cérémonie en présence de la Compagnie de Commandement et de Logistique du 54^{ème} Régiment de Transmissions, du Conseil Municipal, des sociétés locales.

Remise de distinctions.

Verre de l'amitié à l'issue de la cérémonie.



Fête de la Musique

Jeudi 20 juin 2019 à partir de 18h30
à l'Espace « La Forêt »

organisée par la Musique Municipale de Gries,
avec la participation des élèves de l'école élémentaire.

La fête de la Musique se déroulera en plein air (ou dans la salle des Fêtes en cas de mauvais temps). Le programme sera annoncé par voie de presse et affichage aux endroits habituels.

Grillades et boissons sur place.



Festivités du 14 juillet 2019



La célébration de la Fête Nationale aura lieu le
samedi 13 juillet 2019 à 20h30
au monument aux Morts.

Au programme

Cérémonie au monument aux Morts (à l'Espace « La Forêt » en cas de mauvais temps)

Remise de décorations et de récompenses

Distribution de lampions aux enfants

Défilé avec la Compagnie de Commandement et de Logistique du 54^{ème} Régiment de Transmissions

Soirée dansante gratuite à l'Espace « La Forêt », organisée par le BCGO
et animée par l'Orchestre « Golding Stars »

Spectacle pyrotechnique aux alentours de 23h

Buvette et restauration sur place

40^{ème} anniversaire du jumelage avec Gries-Palatinat



Le 20 mai 1979, les Maires Henri HOFFSTETTER (Gries-Alsace) et Ludwig JUNG (Gries Pfalz) ont signé solennellement un pacte de jumelage et d'amitié entre les deux communes.

A l'occasion du 40^{ème} anniversaire, une journée festive sera organisée le

dimanche 22 septembre 2019 à Gries-Alsace

Un culte œcuménique sera célébré à l'église protestante. Le programme complet de la journée sera communiqué dans le prochain bulletin municipal et sur le site internet.



Nous rappelons également le **traditionnel Seefest du Ohmbachsee** qui aura lieu du
vendredi 19 au dimanche 21 juillet 2019.

Vie scolaire

Ecole maternelle



Parcours d'orientation

Le vendredi 09 février dernier, tous les élèves de l'école maternelle avaient revêtu leur tenue de sport pour participer au parcours d'orientation.

Après s'être échauffés dans la salle de motricité, ils ont trouvé les ateliers qui étaient cachés dans les différentes classes de l'école à l'aide de photos-indices. Toute la matinée, ils ont grimpé, sauté, franchi différentes structures. Les élèves ont pris beaucoup de plaisir à participer à cette animation et sont impatients de recommencer !



Mini-Olympiades

Elles auront lieu, si le temps le permet, au terrain de tennis de Gries le

vendredi 03 mai 2019 (avec possibilité de repli au hall des sports en cas de mauvais temps).



Sorties de fin d'année



Le **vendredi 17 mai 2019**, tous les élèves se rendront au NaturOparC à Hunawehr. Les enfants visiteront le parc (100 % nature) et assisteront à un spectacle.

A la **fin du mois de juin**, toute l'école se rendra au sentier pieds-nus de Ludwigswinkel en Allemagne.



Ecole élémentaire

Cross de Printemps à Bischwiller



Jeudi 28 mars 2019, les élèves de l'école élémentaire de Gries ont, pour la première fois, participé au Cross de Printemps de Bischwiller.

Sur la ligne de départ, l'impatience des petits et des grands était palpable ainsi qu'un soupçon de stress.

L'entraînement préalable, pratiqué tant à l'école qu'en famille pour certains, a aidé à courir en se surpassant.

Deux médailles d'or et une médaille de bronze pour notre école : BRAVO à Luna, Mel et Inès.



Des interventions musicales en milieu scolaire

Depuis le mois de janvier, la commune finance un projet d'interventions musicales en milieu scolaire par le biais de l'école de musique avec Simon MERLEN comme intervenant, titulaire du DUMI (*Diplôme d'Etat Universitaire de Musicien Intervenant*). Toutes les classes de l'école élémentaire bénéficient de ces interventions qui se déroulent le jeudi après-midi en période scolaire dans la grande salle de l'école de musique.

Elles présenteront leur travail lors de la fête de la musique le 20 juin prochain, mais aussi lors de la fête de fin d'année le vendredi 28 juin 2019.

Ces interventions abordent plusieurs aspects : le travail du chant bien évidemment, mais aussi le travail de l'écoute musicale, la découverte des différentes familles d'instruments, et également la percussion corporelle et la création d'instruments à partir de matériaux de récupération.



Cette année, l'école de musique ne fera pas de spectacle de fin d'année comme à son habitude, mais participera à la fête de la musique organisée à Gries, par la Musique Municipale de Gries. Cette fête de la musique sera, sans aucun doute, un des événements phares de la commune, regroupant à la fois la Musique Municipale, l'école de musique municipale et ses élèves, mais aussi l'école élémentaire de Gries.

Un événement culturel à ne pas manquer !

Sortie et fête de fin d'année

Les élèves bilingues se rendront au zoo de Karlsruhe le **lundi 17 juin 2019** pour une sortie pédagogique.



La fête de l'école aura lieu le **vendredi 28 juin 2019**.



Effectifs à la rentrée 2019

Suite à une baisse des effectifs de la voie « monolingue », la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale a informé la commune d'un retrait d'une classe et d'un poste d'enseignement monolingue à partir de la rentrée prochaine.

Les effectifs prévus à partir de cette date sont les suivants :

- 77 élèves monolingues (*contre 90 cette année*)
- 47 élèves bilingues (*contre 23 cette année*)
- 5 classes (*contre 6 cette année*), dont 2 classes bilingues et 3 monolingues



Nouvelles du PÉRISCOLAIRE

Le plein d'activités

Dans le cadre du thème « Les écolo'émotions », les enfants ont réalisé diverses activités autour des émotions, de l'éco-citoyenneté (chasse anti-gaspi, brico-récup). Afin de reconnaître leurs différentes émotions et leurs ressentis, ils ont fabriqué la marelle des émotions, des boules anti-stress émoticones, des cocottes émotions, des marionnettes et ont participé à un concours de dessins sur les émotions.

Les mercredis, les enfants ont participé aux « Jeux télévisés revisités » (Fort Boyard, Koh-lanta, Dessiner c'est gagner, N'oubliez pas les paroles, Danse avec les stars). Ils ont joué aux apprentis cuisinier lors de l'animation Top chef, ont réalisé un repas, et ont confectionné leur goûter.

Pour les activités plus ludiques, ils sont allés au bowling du Mégarex et faire de la luge au Champ du Feu.



Nous fêtons aussi les fêtes du calendrier. Pour Carnaval, les enfants ont réalisé des masques et lous, ont participé à la boum avec jeux musicaux et dégustation de beignets.

Les prochains thèmes de l'Accueil PÉRISCOLAIRE pour la période d'avril à juin sont « Fais toi les pieds » et « La vie n'est pas un cookie » : jeux extérieurs, Land'art, ateliers culinaires, émoticones, préparation de la fête de fin d'année sont au programme.

Le thème des mercredis d'avril à juillet « Mise au vert » a été retenu. Les enfants vont se connecter à la nature dans le but d'apprendre, d'observer, de comprendre et de respecter la nature. Ils vont mettre tous leurs sens en éveil lors d'ateliers ludiques et créatifs : jardinage, déco et brico'écolo, fabrication de meubles de jardin. Du Land'art, des jeux de piste, des grands jeux seront organisés lors des sorties en forêt et dans la nature. Une sortie au parc animalier de Sainte Croix à Rhodes est prévue d'ici la fin de l'année.

Un accueil de loisirs cet été

Comme chaque année, l'ALEF organise un accueil de loisirs du 08 au 26 juillet 2019, pour les enfants de 6 à 12 ans dans leurs locaux 1 rue du Presbytère. Le centre sera dirigé par Tiffany URFER.

Trois thèmes seront proposés aux enfants (un par semaine) : « Ça baigne pour toi », « La découverte des métiers », « Ça bringue pour toi ».



Inscriptions : les jeudis 23 mai et 06 juin 2019 de 18h à 19 h

Découverte de la fonction d'animateur



Dans le cadre de son parcours d'orientation, un jeune du village a effectué un stage bénévole au sein de la structure PÉRISCOLAIRE avec pour objectif « la découverte de la fonction d'animateur auprès des enfants d'âge scolaire ». L'équipe encadrante a apprécié cette initiative et a relevé l'implication du stagiaire.

Renseignements : Régine FRANCOIS, Directrice, 1 rue du Presbytère 67240 GRIES
Tél 03 88 72 48 84 - periscolaire.gries@alef.asso.fr

Activités de la bibliothèque



Ludothèque

Venez jouer, découvrir des jeux le mercredi après-midi de 15h à 18h ainsi que chaque 3^{ème} vendredi du mois à partir de 18 h. La ludothèque est ouverte à tous (inscrit ou non à la bibliothèque).

Vendredi 26 avril 2019
Vendredi 17 mai 2019
Vendredi 28 juin 2019
Vendredi 26 juillet 2019
Vendredi 23 août 2019



Tournoi de jeux de société

Samedi 25 mai 2019

Pour la 2^{ème} édition du tournoi, la thématique choisie est « Pirates et Profondeurs ». Les participants sont invités à venir déguisés.

Il y aura une catégorie unique et 3 rounds de tables de joueurs tirés au sort à chaque fois, avec des jeux choisis au hasard parmi : *La crique des pirates*, *Mille sabords*, *Sabordage*, *Abyss*, *Clank*.

Ouverture à 16 h
1^{er} tour de 19h à 20h
2^{ème} tour de 20h15
à 21h15
3^{ème} tour de 21h30
à 22h30



Les P'tits Loups

Venez vous plonger dans l'univers des contes l'espace d'un moment.

Mercredi 24 avril 2019 à 14h15

« **Kikireki !** » par Laurence BERGMILLER

Spectacle mêlant conte, projection et musique.

« *Lolo, l'agricultrice du village, est désemparée. Son coq a disparu... !* »

A partir de 3 ans - Sur inscription à la bibliothèque

Prochaines séances pour les enfants

à partir de 5 ans

Mercredi 29 mai 2019
Mercredi 19 juin 2019
de 14h15 à 15h



Pique-nique

Le désormais traditionnel pique-nique aura lieu, si la météo le permet, le **samedi 15 juin 2019 à partir de 12h**.

Des jeux en bois seront mis à disposition des participants.

Chacun rapporte ce qu'il consomme : salade, sandwich, eau, .. ainsi que la bonne humeur...

La Grainothèque

La Grainothèque reprend du service pour :

- la liberté d'échanger et de reproduire nos graines, geste qui a bâti la diversité des semences depuis des millénaires,
- la gratuité dans un monde où tout s'achète,
- retrouver les variétés adaptées et les partager,
- préserver et faire vivre les variétés traditionnelles.



Assurez-vous pour le bien être de tous de :

- n'utiliser aucun engrais chimique : le bio, c'est si bon !
- d'introduire des semences matures, reproductibles, non hybrides.

plus d'info sur : www.grainesdetroc.fr/got/

La bibliothèque recrute



Vous avez du temps libre, les livres vous passionnent, le travail en équipe vous intéresse ?

Rejoignez l'équipe des bibliothécaires volontaires de Gries

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi de 15h à 17h

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h

Vendredi de 17h à 19h

Samedi de 10h à 12h



Aménagement des horaires pendant les vacances d'été

Horaires allégés
(*permanence les mercredis et samedis aux horaires habituels*)
pendant la période du 08 au 31 août 2019.

Fermeture complète du 1^{er} au 18 août 2019

Horaires d'été

Réouverture aux heures habituelles à compter du lundi 02 septembre 2019



La page des associations



Société Athlétique de Lutte

Du traditionnel et du neuf...

Du traditionnel avec les CHAMPIONNATS DE FRANCE « seniors » qui se sont déroulés les 26 et 27 janvier 2019 à BESANÇON ... avec 3 lutteurs qualifiés pour cette compétition,

- ♦ Alexis SCHULTZ en 87 kg Gréco qui, dans un groupe de 11 lutteurs, monte sur la 2^{ème} marche du podium avec un magnifique titre de Vice-Champion de France.

Nos autres lutteurs qualifiés n'ont pas démerité :

- ♦ Mehdi ELAFATI en 77 kg Gréco se classe 13^{ème} sur 19 lutteurs,
- ♦ Loïc MENTZIA en 86 kg Libre se classe 9^{ème} sur 25 lutteurs.

Un grand BRAVO à ces athlètes !



Du traditionnel encore, avec le TOURNOI DES JEUNES « Challenge KOST » le **dimanche 28 avril 2019** avec l'espoir d'accueillir de nombreux clubs et des jeunes compétiteurs. Une compétition destinée à nos tous jeunes lutteurs qui auront à cœur de briller dans leurs catégories respectives.

Du traditionnel toujours le **dimanche 02 juin 2019** le matin avec l'organisation d'un TOURNOI DEPARTEMENTAL Poussins A-B-C et Benjamins.

Et enfin du neuf pour notre équipe SENIORS qui évoluait l'année passée en BEZIRKSLIGA dans le championnat allemand et qui est engagée pour la reprise en septembre dans une nouvelle division : la « LANDESLIGA ». Une nouvelle étape, de nouveaux adversaires, un calendrier bien rempli, mais également des déplacements bien lointains attendent nos lutteurs.



Les athlètes qualifiés pour les « FRANCE » en compagnie de leur entraîneur Thierry MENTZIA

Basket-Club - B.C.G.O.

Equipe Pros

La saison régulière de Pro B prendra fin le 25 mai prochain. Nous saurons alors si, en fonction du classement obtenu, le BCGO jouera les play-offs ou pas... Pour ce faire (accession à la Jeep Elite), il faut terminer entre la seconde et neuvième place.



Xavi FORCADA, notre meneur espagnol, meilleur passeur du championnat : Crédit photo Franck KOBİ

Le BCGO ouvre son centre de formation

Après seulement une saison en Pro B, les dirigeants ont souhaité développer le secteur « formation » du club en ouvrant un centre dès la saison prochaine. Il permettra aux jeunes du BCGO et de la région d'évoluer dans les meilleures conditions possibles pour progresser et s'épanouir scolairement et sportivement.

Une convention a été signée le 1^{er} mars dernier, avec le Séminaire des jeunes de Walbourg où s'effectuera la scolarité et l'internat.

Des journées de détection ont eu lieu les 13 et 20 mars dernier. De nombreux jeunes se sont présentés pour seulement une dizaine de places.



La réserve se maintient



Avec certainement la plus jeune équipe (en termes de moyenne d'âge) du championnat de France NM3, à 4 journées de la fin, la réserve du BCGO a accompli sa mission de « maintien » en battant notamment les leaders Massy à domicile.

Une belle récompense pour le groupe de Julien ZOA qui travaille dur depuis août dernier.

Tournoi des écoles labellisées

Le **dimanche 23 juin 2019**, le club organisera la 5^{ème} édition du Tournoi des Ecoles Labellisées FFBB. Cet événement qui a lieu à Gries tous les 3 ans, accueille pas moins de 200 mini-basketteurs âgés entre 5 et 11 ans



Inscriptions pour la saison 2019/2020

Les inscriptions pour la future saison sportive ouvriront à partir de la mi-juin. Comme chaque année, pour les catégories U7, U9 et U11 (enfants nés entre 2009 et 2015), plusieurs séances d'essais seront organisées en septembre, en parallèle de la rentrée scolaire.

Si vous souhaitez des informations ou des renseignements complémentaires, nous vous invitons à nous contacter à bcgo@alsafix.com ou de consulter le site internet www.bcgo.net



Tennis-Club



Assemblée Générale et renouvellement du comité



Lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 18 janvier 2019, le comité a été renouvelé comme suit :

- ⇒ Président : M. Gabriel KIENTZ
- ⇒ Trésorière : Mme Marina LAEUFER
- ⇒ Trésorière adjointe : Mme Tania PETER
- ⇒ Secrétaire : Mme Martine VOGT

Dîner dansant

Samedi 04 mai 2019 à 20h
à la salle des Fêtes de l'Espace « La Forêt »
Soirée animée par l'orchestre SCHATZI



Finale du tournoi interne



Dimanche 07 juillet 2019 à partir de 12h
Grand barbecue sous chapiteaux à l'Espace « La Forêt »
Sur réservations

Renseignements, réservations & inscriptions au 06 87 29 78 71

Société des Arboriculteurs de Gries & Environs



En ce début d'année, la Société des arboriculteurs de Gries & Environs a organisé plusieurs cours de taille sur arbres fruitiers. Tous ces cours ont été suivis avec succès vu le nombre de participants intéressés par la taille de fruitiers. Nous rappelons que ces cours sont gratuits et ouverts à tous, membres ou non de la Société.

Prochaine rencontre :
vendredi 26 juillet 2019 à 17h pour un cours de taille en vert. Il sera également proposé un cours de reconnaissances d'insectes et maladies.

Rendez-vous est donné au verger-école - rue des tulipes à GRIES.

D'ores et déjà, vous vous pouvez noter le week-end
des 12 et 13 octobre 2019
pour la traditionnelle **exposition fruitière.**



Les « Amis de la Pétanque »

Tournoi de belote

Pas moins de 80 amateurs de jeu de cartes ont participé au tournoi de belote organisé à l'Espace « La Forêt » au mois de mars : un tournoi en trois manches de vingt parties chacune, qui répond à des règles bien précises que les organisateurs ont rappelé avant le début du jeu.



Les vainqueurs ont été récompensés par de nombreux lots de valeurs.

Merci à tous les participants et aux donateurs de lots !

Reprise des activités et tournoi de pétanque



Le beau temps pointe enfin le bout du nez, il est temps de s'adonner aux plaisirs du jeu de boules. Les « Amis de la Pétanque » de Gries donnent rendez-vous aux boulistes le **vendredi soir dès 20h** (à partir du mois de mai) pour partager leur passion au terrain plein air situé au 34 rue Principale à Gries.

GRAND TOURNOI DE PETANQUE (par doublette)

Dimanche 11 août 2019

Terrain plein air - 34 rue Principale

Inscription de 9h à 10h (4 € par personne) - Début du tournoi à 10h15

Déroulement du tournoi

- ⌘ 1 phase de poules de 4 équipes,
- ⌘ Les 2 premières équipes sont qualifiées pour les 1/16^e de finale du concours « Principale » qui se déroulera à élimination directe,
- ⌘ Les 2 dernières équipes seront qualifiées pour les 1/16^e de finale du concours « Consolante » qui se déroulera à élimination directe.

Récompenses à partir des 1/4 de finale du concours « Principale » et « Consolante »

Pour une question d'organisation et surtout de timing, le repas de midi (au prix de 16 €) est obligatoire sur place (jambon braisé, frites et salade verte + fromage + dessert + café).

Restauration tout au long de la journée : grillades - Tartes flambées servies à partir de 18h.



Renseignements
au 06.08.56.63.89
ou au 06.19.94.39.01

Club « Bon Accueil »

Rétrospective des dernières activités



Fête de Noël du 12 décembre 2018



Cafégato spécial « galette de rois » du 09 janvier 2019



Assemblée Générale du 22 février 2019

Activités à venir

- ↳ **Mercredi 22 mai 2019**
Sortie déjeuner dans un restaurant de Drusenheim
- ↳ **Jeudi 06 juin 2019**
Fête des Clubs à Plobsheim (nombre minimum de participants requis).
- ↳ **Jeudi 27 juin 2019**
Sortie en car pour Nancy - Croisière avec déjeuner à bord et visite guidée de la ville en petit-train.
- ↳ **Mercredi 10 juillet 2019 à midi**
Barbecue à l' Espace « La Forêt » à Gries.



Sans oublier :

- Le 1^{er} lundi du mois : Marche - rendez-vous à 14h au parking de l' Espace « La Forêt »
- Le 2^{ème} mercredi du mois : Café-gâteau à 14h30 à la salle culturelle de Kurtzenhouse.

Contact : Francis Bohn - fr.en6@orange.fr

<http://bonaccueilgk.monsite-orange.fr>



CLUB BON ACCUEIL



Musique Municipale



Concert de printemps « Voyage en mer »

La Musique Municipale de Gries, Orchestre d'Harmonie d'une cinquantaine de musiciens amateurs, organise son Concert de Printemps le

samedi 18 mai 2019 à 20h30

à l'Espace « La Forêt » de Gries, sous la direction de Olivier et Leslie SAENGER.



Cette année, le programme sera articulé autour d'un **“Voyage en mer”** avec des pièces originales pour Harmonie, arrangements de musiques de films ou de variétés. Partez à la rencontre des pirates, de l'aventurier Robinson Crusoé ou encore des sirènes et marins en tout genre.

Des œuvres de Bert Appermont, Thomas Doss, Hayato Hirose, James Horner, Alan Menken, Thomas Asanger.

Entrée Libre - Plateau.

Venez nombreux soutenir la Musique Municipale de Gries !

**Retrouvez toutes les informations sur
www.facebook.com/musiquemunicipale.gries**

Association « Les Graines de Mômes »

L'association « Les Graines de Mômes » a célébré la sortie de l'hiver avec sa toute première bourse de Printemps le 24 février dernier et sa traditionnelle boum carnavalesque le 06 mars 2019.



Et encore une fois quel succès ! 101 tables, 60 exposants, 180 enfants et 9 litres de pâte à crêpe, mais aussi des chats, licornes, chevaliers, pompiers et surtout des rires... pour résumer que du bonheur !

La réussite de ces deux événements a permis de remplir les missions de notre association : proposer des animations aux enfants du village et récolter des fonds au profit des écoles de Gries pour améliorer le quotidien des écoliers.

Nous tenions avant tout à remercier la Mairie de Gries, qui nous a gracieusement prêté la salle des Fêtes et des Associations, les apprentis du CAP Petite Enfance du CFA André Siegfried de Haguenau, qui ont assuré la partie animation et restauration, et notre ancien Président Michel QUENAULT pour avoir géré la partie musicale.



Mais cette réussite c'est aussi la vôtre, parents, enfants et bénévoles, alors un grand merci à vous tous !

Ecole « Les Roseaux »

Périscolaire - Accueil de Loisirs sans Hébergement



Un Accueil de Loisirs sans Hébergement est proposé aux enfants de 3 à 12 ans,
↳ les mecredis de 8h à 18h30, pendant l'année scolaire.

↳ pendant les congés scolaires d'été du **08 juillet au 02 août 2019**.
Accueil de 8h à 18h - Repas pris sur place.

Ecole : inscriptions pour la rentrée scolaire 2019/2020



Les inscriptions sont ouvertes pour la rentrée scolaire des maternelles et des élémentaires (effectifs : 2 classes de 20 enfants).

Venez découvrir le lieu, la pédagogie, le matériel, l'équipe, ... lors des journées Portes

Ouvertes des **samedis 04 mai et 08 juin 2019** de 14h à 17h.

Alsacien

Pour compléter les apprentissages des enfants de l'école « Les Roseaux », l'équipe pédagogique recherche une personne parlant l'Alsacien et ayant à cœur que cette langue soit transmise aux plus jeunes.

Contactez l'Ecole pour voir comment intégrer vos compétences, en nous indiquant vos idées, vos ressources, vos disponibilités, ...



Programmes, renseignements et inscriptions par mail à bienvenue@les-roseaux.fr
ou via la page Facebook [fb.me/EcoleLesRoseaux](https://www.facebook.com/EcoleLesRoseaux)

Concert exceptionnel : Orchestre Symphonique des jeunes de Strasbourg

Eglise protestante de Gries - Samedi 1^{er} juin 2019 à 20h - entrée libre & plateau



L'Orchestre Symphonique des Jeunes de Strasbourg permet à des jeunes musiciens amateurs et ambitieux, issus de tous horizons musicaux, de découvrir le monde de l'orchestre symphonique, avec des oeuvres classiques et modernes.

Concert anniversaire des 30 ans au PMC de Strasbourg devant 2000 personnes, cinéma symphonique avec Aquafantaisie au festival Art et lumière de Furdenheim, et tournée en Chine ont marqué leur année 2018.

Ce concert est organisé par et en faveur de l'association « Les roseaux »
Plus d'information sur www.facebook.com/ecoleLesRoseaux

Paroisse Protestante de Gries-Kurtzenhouse

Marché aux puces

Pour des raisons d'organisation, le Marché aux puces du 08 mai 2019 n'aura pas lieu cette année.



Fête Paroissiale



La Paroisse protestante de Gries-Kurtzenhouse invite à sa Fête Paroissiale le **dimanche 23 juin 2019 à partir de 10h** avec un culte de fête et repas, dans une ambiance familiale et conviviale.

Cette année, la fête (culte et rencontre festive) aura lieu à l'Espace Culturel et Sportif de Kurtzenhouse.

Le culte sera animé par la Chorale paroissiale. L'après-midi, des animations seront proposées aux enfants et les adultes pourront passer un agréable moment.

Cordiale invitation à tous !

Renseignements et réservation auprès du pasteur et/ou des conseillers presbytéraux



Jumelage : Rencontre des paroisses protestantes à Gries-Pfalz

A l'invitation du Conseil presbytéral de la Paroisse protestante de Miesau-Gries, et de sa pasteure Ute STOLL-RUMMEL, le Conseil presbytéral de la Paroisse protestante de Gries-Kurtzenhouse, avec le pasteur Pierre KOPP, ont passé le week-end des 16 et 17 mars dernier à Gries en Allemagne. La rencontre a été chaleureuse et constructive. Entre souvenirs et projets, temps d'échange et temps de convivialité, les participants ont pu faire davantage connaissance. Rendez-vous est pris ici, à Gries-Alsace, pour la fête des 40 ans du jumelage le dimanche 22 septembre 2019.



Les Conseils presbytéraux français et allemand devant l'église de Gries (Allemagne)

Association « HOPE »

Voilà tout juste un an que la famille ALARIDI posait ses « petites » valises à Gries dans la rue du Charbon.

La mission de l'association « Hope », constituée à cet effet est d'accompagner vers l'autonomie ces personnes afin qu'elles puissent s'intégrer dans notre société et tout simplement ... **VIVRE**.

Que de chemin parcouru en un an...

La famille ALARIDI s'est vu reconnaître le statut de réfugiés et ils ont acquis une certaine indépendance dans la vie de tous les jours (notamment administrative).



L'apprentissage du français va bon train. Les enfants parlent désormais notre langue et réussissent très bien à l'école où ils se sont parfaitement intégrés. Les parents sont également très assidus pour les cours de français et font beaucoup d'efforts pour cet apprentissage.

L'objectif prioritaire à présent concerne la recherche d'un emploi, des premiers contacts ont déjà été établis.

**Toute aide reste la bienvenue et pour tout renseignement,
contact.hope.67@gmail.com**

Club « Pleine Forme »



Chaque semaine, les 235 membres du Club « Pleine Forme » se réunissent avec joie et bonne humeur pour pratiquer Piloxing, Body Total ou encore Body Mind.

Leurs pétillantes profs' Vanessa, Claire et Marie ne ménagent pas leurs efforts pour proposer des cours efficaces et fun à la fois.

Marie W. : « J'adore le cours de Body Total. En plus de travailler en profondeur, c'est un réel moment de plaisir que je partage avec mes amies ! »



Et, au Club « Pleine Forme » il y en a pour tous les âges !

Nos séniors aiment se retrouver les mardis après-midi aux cours de CAF et de Gym douce (sport santé) pour travailler leur tonicité, leur souplesse... mais aussi pour partager des moments de convivialité. De vrais liens d'amitiés se sont créés !





Informations pratiques

Elections Européennes

dimanche 26 mai 2019 de 8h à 18h

Le dimanche 26 mai 2019 auront lieu les élections européennes. La question au centre de ces élections est « Quelle Europe voulons-nous ? ». En allant voter, vous choisissez un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs.

Le parlement européen est la seule institution de l'Union Européenne élue au suffrage universel direct. Les élections ont lieu tous les 5 ans.

Le parlement adopte avec le conseil (les Etats membres) la quasi-totalité des normes européennes ainsi que le budget annuel qui finance les politiques de l'Union Européenne. Il donne obligatoirement son approbation pour tout accord commercial et surveille les négociations menées par la Commission Européenne, sur laquelle il exerce un contrôle politique.

En France, les membres sont élus sur des listes nationales au scrutin proportionnel à un seul tour. A l'issue du scrutin, les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Élections Européennes

#OuiJeVote
26 mai 2019



Les représentants élus agissent dans des domaines tels que :

- L'emploi / les droits sociaux,
- Le climat / l'environnement,
- La santé / l'alimentation,
- La gestion des frontières,
- La sécurité.

Pour en savoir plus : cettefoisjevote.eu

Les bureaux de vote se situeront comme d'habitude à l'école maternelle (salle de jeux - bureau 1 et salle des petits - bureau 2).

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019

- ⇒ Être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin,
- ⇒ Être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union Européenne,
- ⇒ Jouir de son droit de vote en France et dans son Etat d'origine,
- ⇒ Être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Vous devez être muni de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité au moment de votre passage dans le bureau de vote.

En raison de la mise en œuvre du Répertoire Electoral Unique (REU), de nouvelles cartes électorales seront distribuées à tous les électeurs avant le scrutin.



Collecte des ordures ménagères

En raison des jours fériés à venir, la collecte des ordures ménagères est modifiée.



La collecte des ordures ménagères résiduelles (**poubelle bleue**)

- ⇒ du lundi 22 avril 2019 (lundi de Pâques) est **reportée au mardi 23 avril 2019**
- ⇒ du lundi 10 juin 2019 (lundi de Pentecôte) est **reportée au mardi 11 juin 2019**.

La collecte sélective (**poubelle jaune**) du mardi 11 juin 2019 est **reportée au mercredi 12 juin 2019**.



La collecte débutant tôt le matin, il est recommandé de sortir les bacs la veille de la collecte.

Utilisation des conteneurs à verres



Pour le respect du voisinage, l'utilisation des conteneurs à verre, situés rue du Champs et rue du Stade, est réglementée comme suit :

Dimanches et jours fériés :
dépôts interdits
En semaine :
dépôts autorisés de 7 h à 20 h

Merci à l'avance pour votre civisme.

Rappel des horaires d'ouverture des déchèteries



Horaires d'été du 1er avril au 31 octobre					
	GEUDERTHEIM		GRIES		WEYERSHEIM
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
lundi				14h - 18h	14h - 18h
mardi	9h - 12h	14h - 18h			14h - 18h
mercredi			9h - 12h	14h - 17h	9h - 17h
jeudi				14h - 17h	14h - 17h
vendredi	9h - 12h	14h - 19h			14h - 19h
samedi	8h - 12h	13h - 18h	8h - 12h	13h - 18h	9h - 17h

Enquête mobilité

L'Eurométropole de Strasbourg et la région Grand Est ont chargé l'ADEUS (Agence de développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise) et la société ALYCE pour réaliser une enquête sur les déplacements des habitants du Bas-Rhin.

Cette enquête s'effectue par téléphone du **26 février au 25 mai 2019**

auprès d'environ 5 000 ménages tirés au sort. Elle a pour but d'affiner la connaissance des pratiques de déplacements des habitants et d'en mesurer les évolutions.

Si vous avez été désignés, il est utile de répondre car votre situation personnelle représente l'une des facettes de l'ensemble des situations de la population.

Le Règlement Général sur la Protection des Données est respecté tout au long de la démarche. Il est garant de la confidentialité de vos réponses. L'enquêteur désigné est soumis au secret professionnel. Vos données à caractère personnel seront supprimées à la fin de la réalisation de l'enquête.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser au centre d'appels de la société ALYCE au 03 62 02 75 00.



Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'INSEE réalise, entre le **15 avril et le 22 juin 2019**,

une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.



Horaires d'ouverture du Centre des Finances Publiques de Brumath (Trésorerie)



**Lundi, mardi, mercredi et jeudi
de 8h30 à 12h
Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h
Fermé les mercredis après-midi
et vendredis toute la journée.**

 FINANCES
PUBLIQUES

Cycle de rencontres « Aide aux aidants 2019 »



Accompagner la perte d'autonomie des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap constitue un enjeu de société qui nous concerne tous.

Ainsi, le Conseil Départemental du Bas-Rhin et ses partenaires organisent des cycles de rencontre en direction des aidants.

Prochaine session : vendredi 07 juin 2019 de 14h30 à 16h30 à l'Hôpital de la Grafenbourg (*salle du Conseil, Bâtiment Le Seltenbach - 7 rue Alexandre Millerand à Brumath*).

Thème abordé : L'entrée en institution dans tous ses états.

Le personnel de l'EHPAD de la Grafenbourg abordera les questions liées à l'entrée en établissement :

- ⇒ les différentes structures existantes et les procédures d'admission (*Coordonnateur des Soins et Médecin*),
- ⇒ Le coût de l'accueil et les aides éventuelles (*Assistante Sociale*),
- ⇒ L'entrée en institution, un cap pour la personne âgée et pour la famille (*Psychologue*).

La visite d'un service sera proposée à l'issue de la rencontre.



Renseignements : 03 68 33 83 79 - 03 69 20 75 92



Battues de chasse / Tirs de nuit

Nous vous informons régulièrement par le biais de ce bulletin communal et par voie d'affichage, de l'organisation des battues de chasse et/ou de tirs de nuit en vous appelant à la vigilance au vu des dangers encourus.

Les secteurs traqués par les chasseurs des associations de chasse (*Chasse Communale Ried-Nord et Amis de la Chasse et de l'Environnement*) sont toujours annoncés au public par des panneaux de balisage disposés sur les chemins et sentiers forestiers.

Malgré toutes ces précautions, certains citoyens passent outre ces précautions et s'exposent de ce fait à un réel danger !

Soyez et restez vigilants et respectueux envers la chasse et les chasseurs !



Relevés topographiques

Strasbourg Electricité Réseaux procède actuellement à la confection des plans des réseaux électriques de la commune.

Le Cabinet de Géomètres LAMBERT de Brumath a été chargé d'effectuer les relevés correspondants.

Le passage des techniciens est prévu pendant l'année 2019. Leur travail se limite à relever sur le terrain les informations ne figurant pas sur les documents cadastraux et ceci avec l'accord préalable des propriétaires.

Merci de leur réserver un accueil agréable pour leur permettre d'effectuer leur travail dans de bonnes conditions



Promouvoir le dialecte

's Friehjohr

Vùm Weschte kùmmt jetzt e wärmere Wind
 Der màcht ùns 's Wetter wìdder gelìnd.
 's Friehjohr will jetzt schàlte ùn wàlte
 De Winter het sich au gàr làng ùffg'hàlte.
 Er versteckt sich noch ìn jedem Hüss,
 Àwer es nützt nix, er muess jetzt einfàch nüss.
 Fenschter ùn Tìre wère ùffgerìsse,
 Fer de Winter nüsszeschmisse.
 Dàss d'Friehjohrslùft kànn erin
 Noh wùrd's wìdder àlle besser sìn.



Zitt ìsch do, pfiffe d'Vejjele ìn àlle Friehj
 Do màcht einem 's Ùffstehn gàr ken Mìehj.
 Àn màniche Plätz ìsch schon ànkùmme de Storich,
 Ùn ùss em Buechwàld do owwe, horich,
 Rueft de Kùckùck ìn einem fùrt
 Fer ze sawe, dàss es jetzt Friehjohr wùrd.
 E Kìnderstìmmel heert mer ruede ganz froh,
 Luej emol dert, e Schwàrmel ìsch do.
 Ùn Mìckle flìeje wìdder ìn de Lùft,
 Vùm Rain hër, kùmmt de Violette ìhre Dùft.

Ìm Gärtel vor em Hüss blìehje Trommelklìpfel,
 Au Tùlìpe lìpfe schon ìhr Képfel.
 D'Màtte sìn wie àng'sàit mìt Himmelschlìssel,
 Fàscht àlli Kìnder hàn e Strìssel.
 Ìm Wàldel, wo d'Litt spàziere gehn
 Trefft mer Teppich vùn Ànemone so wùnderscheen.
 Hellgrìeni Blàttle zìere d'Bueche,
 Ùn ìm Feld trefft mer Litt àn, wie pissenlits sueche.
 Dert blìehje d'Obstbaim, es ìsch e Pràcht,
 Mensch ùn Vìeh freit sich, wenn d'Nàtür erwàcht.



Drùm sìnge àlli mìt em Chor.
 Ken scheeneri Zitt gìbt's àls Friehjohr,
 Oh wie froh sìn àlli Litt
 Ìn dère scheene Friehjohrszitt.

Manifestations - Agenda



Avril 2019



Vendredi 19	20h	Basket (PRO B) - BCGO / DENAIN		Espace « La Forêt »
Mercredi 24	14h15	P'tits Loups – Conte « Kikireki »		Bibliothèque Municipale
Vendredi 26	18h	Ludothèque : soirée jeux		Bibliothèque Municipale
Vendredi 26	20h	Basket (PRO B) - BCGO / CAEN		Espace « La Forêt »
Dimanche 28		Lutte : Tournoi des jeunes « Challenge KOST »		Espace « La Forêt »
Dimanche 28	16h	Football : FC GRIES / VENDENHEIM		Stade municipal



Mai 2019



Samedi 04	20h	Tennis : Dîner dansant animé par les Schatzi		Espace « La Forêt »
Mardi 07	20h	Basket (PRO B) - BCGO / ROANNE		Espace « La Forêt »
Mercredi 08	10h45	Cérémonie au Monument aux Morts		Place de la Mairie
Vendredi 17	18h	Ludothèque : soirée jeux		Bibliothèque Municipale
Vendredi 17	20h	Basket (PRO B) - BCGO / PARIS Basket		Espace « La Forêt »
Samedi 18	20h30	Musique Municipale : Concert de Printemps « Voyage en mer »		Espace « La Forêt »
Dimanche 19	16h	Football : FC / BATZENDORF		Stade municipal
Mercredi 22		Club "Bon Accueil" : sortie déjeuner		Restaurant à Drusenheim
Jeudi 23	18h-19h	Inscriptions Accueil de loisirs		Périscolaire
Samedi 25	16h	Tournoi de jeux de société		Bibliothèque Municipale
Dimanche 26	8h-18h	Elections Européennes		Bureaux de vote école maternelle
Mercredi 29	14h15-15h	P'tits Loups		Bibliothèque Municipale



Juin 2019



Samedi 1 ^{er}	20h	Concert de l'Orchestre Symphonique des Jeunes de Strasbourg		Eglise protestante
Dimanche 02		Lutte : Tournoi départemental Poussins A, B, C et Benjamins		Espace « La Forêt »
Dimanche 02	16h	Football : FC GRIES / ROPPENHEIM		Stade municipal
Jeudi 06		Club « Bon Accueil » : Fête des clubs		Plobsheim
Jeudi 06	18h-19h	Inscriptions Accueil de loisirs		Périscolaire
Vendredi 07	14h30	Rencontre « Aide aux Aidants »		Hôpital La Grafenbourg à Brumath

Juin 2019

Fête de la
MUSIQUE

Samedi 15	12h	Pique-nique	Bibliothèque Municipale
Mercredi 19	14h15-15h	P'tits Loups	Bibliothèque Municipale
Jeudi 20	18h30	Fête de la Musique	Espace « La Forêt »
Dimanche 23		Basket : Tournoi des écoles labellisées 	Espace « La Forêt »
Dimanche 23		Fête de la Paroisse Protestante	Salle culturelle de Kurtzenhouse
Jeudi 27		Club « Bon Accueil » : croisière et visite guidée de la ville	Nancy
Vendredi 28	18h	Ludothèque : soirée jeux	Bibliothèque Municipale

Fête Nationale



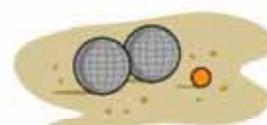
Juillet 2019



Dimanche 07	12h	Finales du tournoi interne + barbecue	Tennis-Club
Du 08 au 26	8h à 18h	Accueil de loisirs Vacances d'été	Périscolaire
Mercredi 10	12h	Club « Bon Accueil » : Barbecue	Espace « La Forêt »
Samedi 13	19h30	Soirée dansante animée par les Golding Stars	Espace « La Forêt »
	20h30	Célébration de la Fête Nationale	Monument aux Morts
	Vers 23h	Spectacle pyrotechnique	Espace « La Forêt »
Vendredi 19 au dimanche 21		Seefest du Ohmbachsee	Gries-Palatinat
Vendredi 26	17h	Arboriculteurs : cours de taille en vert, et reconnaissance d'insectes et maladies 	Verger Ecole rue des Tulipes
Vendredi 26	18h	Ludothèque : soirée jeux	Bibliothèque Municipale



Août 2019



Du 1 ^{er} au 18		Congés annuels	Bibliothèque Municipale
Dimanche 11	9h	Tournoi de pétanque	Terrain plein air 34 rue Principale
Vendredi 23	18h	Ludothèque : soirée jeux	Bibliothèque Municipale



Septembre 2019



Dimanche 1 ^{er}		Fête d'été des Sapeurs-Pompiers	Espace « La Forêt »
Vendredi 06	20h	Vente de Bois	Espace « La Forêt »





GRIES'INFOS

Directeur de la publication : Eric HOFFSTETTER

Rédaction : Equipe Communication

Impression : Impressions François

Infographie : Carine STURNY

Dépôt légal : Avril 2019

Crédits photos : Commune de Gries

mairie-gries@wanadoo.fr

